

COMMUNE DE BOFFLENS



Photo : Josette Paccaud

Octobre 2020

Nouveau coronavirus

Actualisé au 9.10.2020

**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER:**



Plus important que jamais :
stopper l'augmentation des cas.



Garder ses distances.



Porter un masque si on ne peut
pas garder ses distances.



Se laver soigneusement les
mains.



En cas de
symptômes, se
faire tester
immédiatement
et rester à
la maison.



Fournir les
coordonnées
complètes pour
le traçage.



Interrompre les
chaînes de trans-
mission avec
l'application
SwissCovid.



Test positif :
isolement.
Contact avec
une personne
testée positive :
quarantaine.



Ne pas se serrer
la main.




Tousser et
éternuer dans un
mouchoir ou dans
le creux du coude.



Se rendre chez le
médecin ou aux
urgences seule-
ment après avoir
téléphoné.

AM 318.2021

www.ofsp-coronavirus.ch

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Application SwissCovid
Download

Déchets encombrants

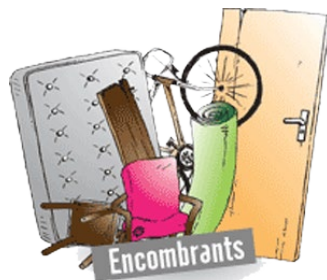
La benne pour les déchets encombrants sera à votre disposition, sur la place du Battoir, selon les horaires suivants :

- Vendredi 30 octobre de 17h30 à 18h30
- Samedi 31 octobre de 8h30 à 10h00

Comme habituellement, il pourra s'agir de bidons en plastique vides, bois aggloméré ou contreplaqué, jouets usagés, matelas, meubles, canapés, moquette, plaques d'isolation (petites quantités), sagex, skis, etc.

Ne seront pas ramassés: les objets de moins de 60 cm qui doivent suivre la filière des ordures ménagères, la laine de verre, les matériaux de chantiers et les objets qui habituellement doivent être déposés à la déchetterie, soit alu, huile, papier, pet, piles, etc.

S'il s'agit de grandes quantités ou pour toute question, prendre contact à l'avance avec François Pittet au 079 212 27 69



Bureau communal - Fermetures

Pour information, le bureau communal sera fermé pour vacances aux dates suivantes :

Du 9 au 13 novembre 2020

Ainsi que durant les fêtes de fin d'année

du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021.

Réouverture selon les horaires habituels dès le lundi 4 janvier 2020.

Heures de commune

Pour rappel, le décomptes des heures effectuées durant l'année 2020 sont à transmettre à la Municipalité jusqu'au **30 novembre 2020, dernier délai.**

Sapins de Noël

Cette année, la Municipalité vous propose de pré-commander vos sapins de Noël. Pour se faire, merci de compléter le formulaire ci-dessous et le retourner au Bureau Communal, **avant le 30 novembre 2020.**

Ces sapins proviennent de la forêt communale et sont donc offerts aux habitants de Bofflens.

Il est également possible de le retourner par e-mail à : greffe@bofflens.ch



Commande de Sapin de Noël – Réservé aux habitants de Bofflens

A retourner au bureau communal jusqu'au 10 novembre 2020

Nom et Prénom : _____

N° de téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Taille du sapin (aprox.) environ 1m50 environ 2m à 2m50

Les sapins seront disponibles aux environ du 15 décembre 2020. Le lieu et la date de leur retrait vous seront confirmés ultérieurement par téléphone ou e-mail.